Publié le 1 décembre 2009 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

De la responsabilité de l’entreprise vers sa responsabilisation

Jean-Luc Soulier interviendra le 19 janvier prochain dans le cadre d’une conférence/débat sur le thème de la responsabilité des dirigeants d’entreprises. Cette manifestation est co-organisée par les sociétés **Imhotep**, société de conseil en stratégie et en management, et **CCA**L, société de conseil et de courtage en assurances.

Consulter le programme et s’inscrire en ligne

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d’informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.